

Radicalisations

"Agir en primitif, prévoir en stratège"

S'organiser de manière autonome, loin des partis, des associations et en marge des organisations syndicales ? À Notre-Dame-des-Landes, en Loire-Atlantique, dans le val de Suse, en Italie, en tête de cortège lors des manifestations du printemps 2016 contre la loi travail, des militants déterminés bravent la police pour défendre leurs idées et leurs pratiques.

Dans quelques grandes villes de France, durant les manifestations de rue du printemps 2016 contre la loi travail, qu'est-ce qui poussait tant de gens de tous âges et de diverses catégories sociales à remonter le long des trottoirs ou à sortir des rangs encadrés par les organisations syndicales pour se joindre à ce qui s'est rapidement auto-baptisé "*cortège de tête*" ? Qu'est-ce qui les incitait à rallier cette composante qui, d'un rendez-vous à l'autre, a grossi jusqu'à compter plusieurs milliers de personnes et constituer parfois une moitié de la manifestation ? C'était pourtant là qu'on subissait les bombardements intensifs de grenades lacrymogènes, les incursions des *brigades anti-criminalité* (BAC) pour interpellier des individus désignés suivant des critères inconnus, les arrosages par les motopompes. C'était là qu'on risquait de perdre un œil par l'effet d'un tir de *Flash-Ball* ou de sombrer dans le coma à cause d'une grenade dite "*de désencerclement*". Il faut bien qu'il se soit passé quelque chose pour que tant de monde se soit volontairement porté au-devant de tant de périls.

La nouveauté décisive du mouvement du printemps 2016 n'est peut-être pas principalement les *Nuits debout* sur lesquelles s'est concentrée l'attention médiatique, en France et surtout à l'étranger. Si elles ont été parfois le lieu de débats, les assemblées générales ont très souvent ressemblé à des groupes de parole où le défilement des subjectivités souffrantes reste sans conséquences. Elles ont en revanche été utiles comme lieux de préparation de manifestations sauvages ou d'interventions dans des luttes en cours.

Ce que beaucoup cherchaient en partant des places occupées pour aller soutenir les cheminots grévistes d'une gare ou les sans-papiers occupant un lycée désaffecté, à savoir une conflictualité qui ne se limiterait pas au verbe et serait commune à des sujets sociaux variés, ils le trouvaient dans les cortèges de tête. Outre la présence, traditionnelle, de jeunes gens en quête d'affrontement (avec cette nouveauté que la moyenne d'âge a beaucoup baissé), on notait aussi une forte représentation de retraités actifs, ainsi que de personnes d'âge mûr arborant tous les signes extérieurs (badges, casques, drapeaux) d'appartenance à la classe ouvrière syndiquée. Cette composante majoritaire du cortège de tête se distinguait par son attitude sinon activement complice, du moins nullement hostile envers ceux que les médias dominants appelaient "*casseurs*".

Ces manifestants semblaient presque tous insensibles à l'argument ordinaire selon lequel le bris de vitrine de banque desservirait le mouvement auprès de l'opinion publique. Tout se passait comme s'ils avaient renoncé à s'inquiéter de la réaction de médias qui, en l'absence de "*casseurs*", diraient de

toute manière que la manifestation était moins importante que la précédente et que le mouvement s'essouffait. Nul ne s'indignait qu'on couvre les murs de slogans ni ne semblait trouver qu'agences bancaires et immobilières fussent des cibles illégitimes. Le fait que la majorité ne se joigne pas à l'action montre sans doute non pas tant qu'elle était retenue par la peur mais que, pour se mettre davantage en danger, elle aurait eu besoin qu'apparaisse la possibilité de faire mieux que de casser du verre : *peut-être nuire réellement aux banques et à l'ordre économique*. Cela n'empêchait pas les gestes de solidarité envers les gens masqués qui subissaient la répression, et il n'a pas manqué d'épisodes où des syndicalistes et des quidams âgés ont tenté de délivrer des "casseurs" présumés des mains de la police.

Ce qui frappait dans le cortège de tête, c'était moins la ressemblance avec les mouvements sociaux antérieurs (de la grève contre la "réforme" de la Sécurité sociale de 1995 à celle contre la "réforme" du système des retraites en 2010) que les similitudes avec des combats nés loin des grandes villes et ancrés sur des territoires précis. Courage et détermination face à la répression, créativité des modes d'expression et d'intervention, hétérogénéité solidaire des pratiques et des acteurs sont aussi les traits saillants de l'opposition à la construction de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, cristallisée autour de la zone à défendre (ZAD), et du mouvement No TAV.

Quand le cortège de tête démarrait, face aux rangs serrés des forces de l'ordre et de leurs fourgons, on n'aurait pas été étonné, devant la résolution joyeuse qui s'exprimait dans ses rangs, d'entendre hurler : *A sarà dura !* C'est le cri de ralliement, en langue piémontaise, des populations du val de Suse en lutte contre le projet de nouveau train à grande vitesse (*treno ad alta velocità*, TAV) Lyon-Turin ¹. Il annonce que "ça va être dur" — sous-entendu "pour nous", mais aussi "pour eux".

Le 17 novembre 2016, au terme d'un maxi-procès en appel contre cinquante-trois activistes No TAV, le tribunal de Turin en a condamné trente-huit à des peines de prison allant de quelques mois à quatre ans et demi d'enfermement. Leur inculpation était liée à deux épisodes de la saga de cette lutte qui dure depuis vingt-cinq ans : l'évacuation en juin 2011 de la "Libre République de la Maddalena", campement installé sur une zone d'extension du chantier, et l'imposante manifestation qui l'avait suivie, en juillet, avec tentative de reprise des lieux. L'accusation n'a pas hésité à retenir la culpabilité d'une personne qui aurait été vue dans deux lieux en même temps, ni à recourir à l'imputation très vague mais pratique de "concoures moral". Un fait parmi tant d'autres dans l'interminable série de poursuites et de mesures judiciaires limitant la liberté de circulation. Une des personnalités historiques du mouvement, Mme Nicoletta Dosio, est devenue la figure de proue de la résistance aux innombrables arrêts domiciliaires : ayant refusé de s'y soumettre, elle s'est retrouvée devant un tribunal au cours duquel le procureur a requis huit mois de prison ferme.

**Défendre, fût-ce au prix de sa vie, un lieu, et à travers lui
le projet d'une vie bonne**

Le même genre de mesures a été pris en France, avec les assignations à résidence et les interdictions de territoire prononcées en décembre 2015 en vertu de l'état d'urgence à l'encontre de quelques militants et notamment de "zadistes" soupçonnés de vouloir manifester contre la COP21. À plus vaste échelle, lors du mouvement contre la loi travail de 2016, des arrêtés préfectoraux ont interdit de manifestation plusieurs dizaines de personnes. À ces mesures restrictives de la liberté de circulation s'est ajoutée une répression d'une ampleur inédite : au 17 juin 2016, plus de 750

¹ Lire "Résistance dans la vallée", *Le Monde diplomatique*, décembre 2014.

personnes faisaient l'objet de poursuites². En novembre 2016, des individus ont commencé à recevoir des interdictions de manifester leur soutien à la ZAD. Avec un jeune homme éborgné à Rennes et un autre plongé dans le coma, la répression physique n'a pas été en reste durant les manifestations du printemps 2016. En juillet, 68 réclamations avaient été présentées au défenseur des droits contre des violences policières injustifiées³.

Malgré cela, les effectifs et la résolution du cortège de tête n'ont cessé de croître. Une telle constance dans la mobilisation se remarque également dans le val de Suse et à Notre-Dame-des-Landes. Dans ce dernier cas, le gouvernement a toujours ignoré aussi bien les rapports d'experts gouvernementaux hostiles au projet d'aéroport que les injonctions de la Commission européenne à respecter les directives sur les zones humides. Par le tour de passe-passe d'un référendum local, limité à la Loire-Atlantique, c'est-à-dire à un périmètre où le "oui" l'emportait à coup sûr, il a conféré un semblant de légitimité à une éventuelle évacuation — à condition d'ignorer la trêve hivernale. Pourquoi n'y avait-il toujours pas procédé fin décembre, sachant que l'approche du mauvais temps risquait de compliquer les opérations ? Les responsables des forces de l'ordre ont averti les autorités que cette opération serait très difficile à accomplir sans casse humaine.

On a d'un côté l'obstination de dirigeants, qui tient certes à la pression de puissants intérêts financiers (dont ceux de l'entreprise Vinci, choisie pour réaliser et exploiter l'aéroport) mais surtout, dans une situation où les doutes s'accumulent sur leur capacité à gouverner, au besoin de montrer qu'ils commandent encore au moins à quelque chose — en l'occurrence, la police. Et de l'autre, la simple détermination des *zadistes* et des paysans à défendre, fût-ce au prix de leur vie, un lieu — et à travers lui, un projet de vie antagoniste à l'aéroport "et son monde". Que ces derniers fassent hésiter les premiers montre bien qu'une puissance s'est construite dans cette lutte, hors des cadres traditionnels de la politique.

L'inventivité joyeuse des slogans bombés sur les murs durant le printemps — "En cendres tout devient possible", "Agir en primitif, prévoir en stratège", "La gauche est morte, pas nous", "Regarde ta Rolex, c'est l'heure de la révolte" — se retrouve à la ZAD, que l'on parcourt en allant par exemple du "Phare Ouest" à la "Chat Teigne" en passant par les "Black Bloc sanitaires". On remarque aussi les formes de l'habitat : les maisons dans les arbres, la belle demeure offerte par le plateau de Millevaches, le bâtiment à dimensions de cathédrale construit comme refuge en zone non expulsable par quatre-vingts charpentiers venus de France et de Belgique. Le détournement des icônes populaires (Asterix, comme dans le val de Suse, est appelé en renfort), les chansons, les films, la bibliothèque dans laquelle divers auteurs sont venus prendre la parole, l'échange des savoirs (mécanique, agricole, botanique, médical, etc.), **le marché sans argent** : tous ceux qui y sont venus peuvent l'attester, sur ce bout de bocage ne se manifeste rien moins que la recherche d'un autre mode de vie, fondé sur la gratuité et la prise de décision sans hiérarchie ni rituels "assembléeistes" figés et figeants. Et ça marche : depuis plusieurs années, on vit là sans police ni justice, les conflits sont réglés par des commissions de médiation, aucun incident grave n'a jamais eu lieu.

**Des luttes de territoire liées aux ouvriers et aux paysans,
mais caricaturées en activisme "bobo"**

² Myriam Thiebaut, "Depuis le début des manifestations contre la loi Travail, plus de 750 personnes ont été poursuivies", www.bastamag.net, 17 juin 2016.

³ David Perrotin, "Loi Travail : quatre mois de violences policières présumées, résumés en un tableau", BuzzFeed News, mise à jour du 17 septembre 2016.

Sur la ZAD comme dans le val de Suse, et comme durant les manifestations du printemps 2016, les autorités n'ont eu de cesse d'exiger une dissociation entre manifestants "pacifiques" et "violents". Elles l'ont parfois obtenue de la part des grandes centrales syndicales (par ailleurs incapables, désormais, d'empêcher quelque débordement que ce soit). Mais, dans le même temps, les syndicats de la Confédération générale du travail (CGT) de Vinci ont annoncé qu'ils appelleraient les ouvriers à exercer leur droit de retrait en cas de tentative de passage en force du gouvernement ; de leur côté, les sections locales de la Confédération générale italienne du travail (CGIL) prennent part à la lutte No TAV (contre leurs directions nationales) et, en France, les syndicats Sud-Rail ont exprimé leur rejet de ce "grand projet inutile". Dans la vallée, les opérations de police ont d'ailleurs entraîné des grèves dans la plupart des nombreuses usines locales. La composante ouvrière et paysanne des luttes de territoire interdit de les caricaturer en activisme "hippie" ou "bobo", de même que la présence de dockers du Havre et d'ouvriers d'usines menacées de fermeture dans les confrontations musclées du printemps ne saurait être ignorée.

L'ampleur des ripostes, telle la reprise de la ZAD, le 17 novembre 2012, par des dizaines de milliers de manifestants, après son évacuation manu militari en octobre, ou la reprise de Venaus, zone occupée dans le val de Suse, qui, en 2005, avait été violemment expulsée quelques jours avant d'être réoccupée par une imposante manifestation, comme la croissance obstinée du cortège de tête jusqu'à ce 15 septembre 2016 où, malgré un dispositif policier inédit visant à "nasser" l'ensemble de la manifestation, il a pu se reconstituer et affronter les forces de l'ordre, tout cela fait penser au cycle répression-solidarité-radicalisation qui avait marqué les années 1970. Avec les développements que l'on sait : mouvement anti-guerre aux États-Unis, Mai 68 français, "mai rampant" italien ne sont que les expressions les plus connues d'une crise qui a affecté presque toute la planète. Cette nouvelle vague de radicalités se distingue pourtant de la première sur deux points : **l'extraordinaire développement des capacités de répression étatique**, et l'extrême déconsidération dans laquelle sont tenus les dirigeants qui la mettent en œuvre.

À la fin du procès de Turin, le procureur a lancé :

"Ils ne passeront pas à l'histoire, ces sujets, on les oubliera vite, car ils ont fait un système du désordre et de l'agression, un système qui circule à travers l'Italie et l'Europe et qui n'a rien à voir avec la protestation."

Ce ne serait pas la première fois dans l'histoire qu'un procureur se tromperait sur ce qui passera à l'histoire.

☐ Serge Quadruppani

Écrivain. Dernier ouvrage paru : Madame Courage, Gallimard, coll. "Folio policier", Paris, 2014.